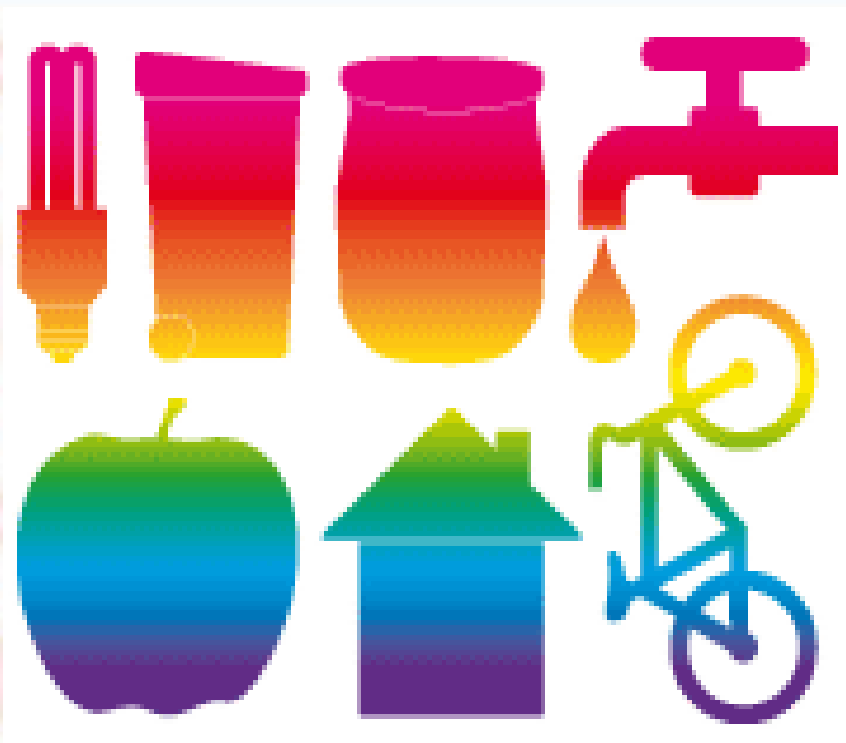


AGENDA 21 Mairie de LANGEAC



- ◆ ***Le lancement de l'Agenda 21 de la mairie de LANGEAC est inscrit dans les manifestations de la semaine du développement durable.***

« semainedudeveloppementdurable.gouv »

- ◆ ***L'Agenda 21 s'intègre dans la stratégie nationale du développement durable***

Empreinte écologique et Agenda 21



- ◆ L'empreinte écologique d'une population humaine correspond à la surface écologique productive nécessaire au maintien durable de la population à son niveau actuel.:
- ◆ Cette surface permet de fournir énergie, matières premières nécessaires à la satisfaction des besoins, mais aussi à éliminer les déchets.

Les énergivOres



L'empreinte écologique?

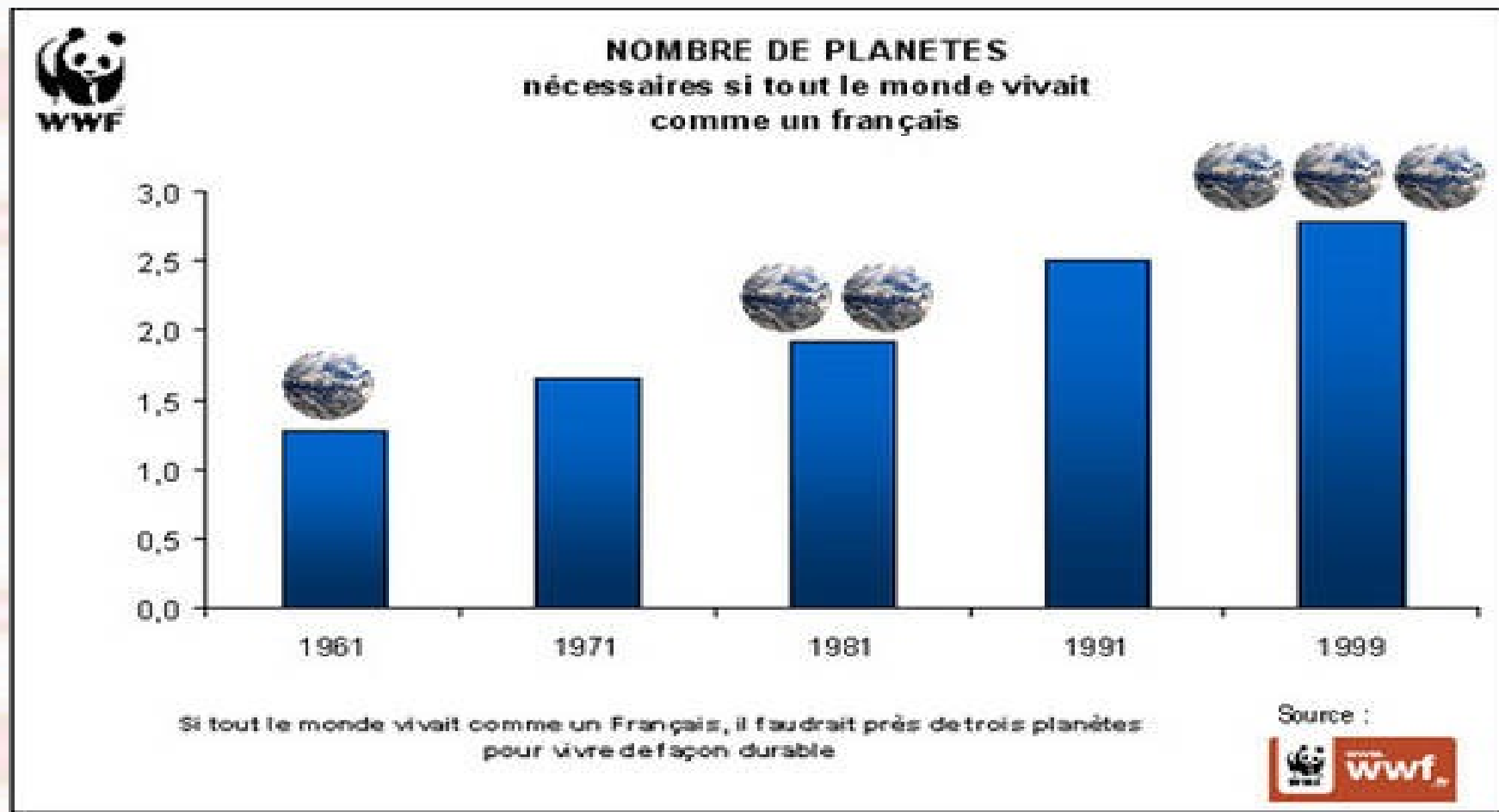




Fig. 2 : **EMPREINTE ECOLOGIQUE DE L'HUMANITE, 1961-2003**



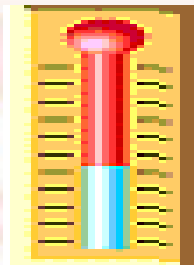
Qu'est-ce qu'un Agenda 21?



Plan d'actions préconisé pour le XXI siècle par la Conférence de Rio (1992) transposé au niveau local, à l'échelle d'un territoire, afin de promouvoir :

« le développement durable »
Nous devons remettre en cause notre mode de production et notre mode de vie pour que demain nos enfants puissent vivre dans de bonnes conditions.

L'Agenda 21 : objectifs généraux



L'agenda 21 est un moyen de parvenir à l'application des principes du développement durable

- ◆ - Lutter contre le réchauffement climatique
- ◆ - Protéger la nature et la biodiversité
- ◆ - lutter contre la pollution
- ◆ - réduire l'utilisation d'énergies non renouvelables
- ◆ lutter contre la pauvreté



Politique et environnement

La Loi P.O.P.E. 2005

La LOI n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixe les orientations de la politique énergétique et vise à contribuer à l'indépendance énergétique nationale et garantir la sécurité d'approvisionnement ; assurer un prix compétitif de l'énergie ; préserver la santé humaine et l'environnement, en particulier en luttant contre l'aggravation de l'effet de serre et garantir la cohésion sociale et territoriale en assurant l'accès de tous à l'énergie.

Lois Grenelle



Le grenelle de l'environnement 2007

Rassemblement de représentants de l'Etat et de la société civile répartis en groupes de travail afin d'élaborer une feuille de route pour faciliter la mise en place de stratégies favorisant les pratiques liées à l'écologie et au développement durable.

Pourquoi un Agenda 21 à la mairie de LANGEAC?

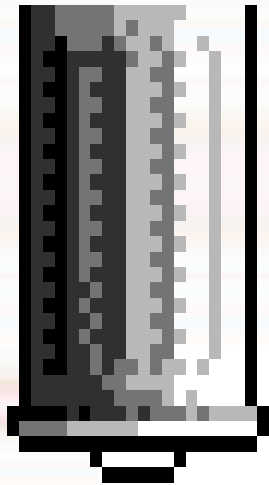


L'ensemble des collectivités territoriales sont invitées par le gouvernement à appliquer localement les principes du développement durable. (loi P.O.P.E)

Langeac fait partie du pays LAFAYETTE , sa charte a pour objectif l'excellence environnementale.
La commune est engagée depuis longtemps dans une démarche de développement durable

Pourquoi ne pas y associer les salariés des services de la mairie? Et trouver ensemble des solutions concrètes?

Comment se déroule concrètement l'Agenda 21?



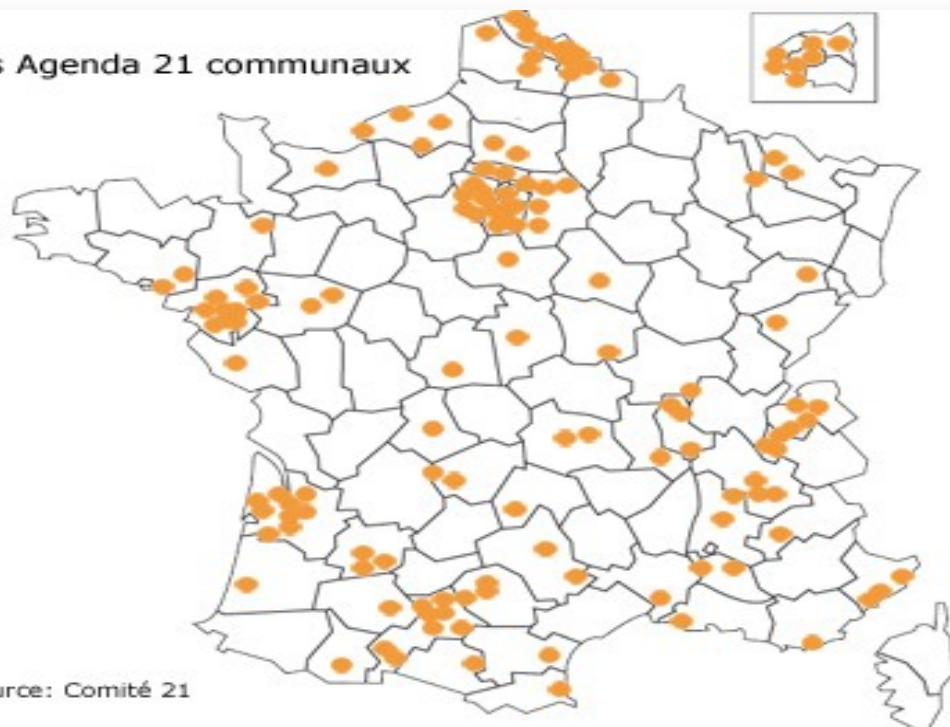
En plusieurs étapes:

- ◆ La sensibilisation
- ◆ Le diagnostic
- ◆ La consultation
- ◆ Choix des actions et des objectifs
- ◆ Mise en place des actions
- ◆ bilan

Est-ce que d'autres communes ont mis en place un agenda 21 local?

- ◆ En France
- ◆ En Auvergne
- ◆ En Haute-Loire:
- ◆ La commune de GIF sur YVETTE a réalisé un petit film

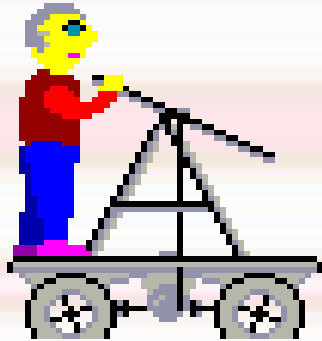
Les Agenda 21 communaux



Source: Comité 21



Qu'apportera l'Agenda 21 à la commune de Langeac,



- une démarche constructive réunissant élus, personnel et animateurs
- encourager les comportements citoyens au travail
- Améliorer l'efficacité des services
- Réaliser des économies
- renforcer l'image positive de notre commune

1° Etape : la sensibilisation



- ◆ Projection du film d'AL GORE
- ◆ Coréциpicendaire du prix Nobel de la paix en 2007

